

CC2305CE01 Lancement de la DUP relative au zonage de l'assainissement et approbation de la phase 4 du SDA de la commune du Perray-en-Yvelines

Conseil Communautaire du Mardi 2 mai 2023

Convocation du 26 avril 2023

78120 RAMBOUILLET

Affichée le 26 avril 2023

Présidence : Thomas GOURLAN

Secrétaire de Séance : Hervé DUPRESSOIR

Conseillers titulaires		Suppléants	Absents représentés par
AGUILLON Claire	P		
ALIX Martial	A/E	PORHAULT Jérôme	
BATTEUX Jean-claude	P	ALOISI Henri	
BAX DE KEATING Geoffroy	P		
BERNARD Jean-Luc	P		
BONTE Daniel	R		GOURLAN Thomas
BRICAUD Nathalia	R	CHEMIN Delphine	MAY OTT Isabelle
BRIOLANT Stéphanie	P	DEFFRENNE Philippe	
CABRIT Anne	A/E	BUREAU Norbert	
CAILLOL Valérie	P		
CARESMEL Marie	R		CHRISTIANNE Janine
CARIS Xavier	P		
CAZANEUVE Claude	A/E	PELOYE Robert	
CHANCLUD Maurice	P	GODEAU Hervé	
CHERET Claire	A/E	PASSET Georges	
CHRISTIANNE Janine	P		
CINTRAT Alain	P		
CONVERT Thierry	P	MAZE Michel	
COPETTI Isabelle	A/E	MANDON Franck	
DEMICHELI Janny	P	LENTZ Jacques	
DENAI Lionel	A/E		
DEMONT Clarisse	P		
DESMET France	P		
DEROFF Joseph	A/E		
DRAPPIER Jacky	A/E	QUINTON Benjamin	
DUCHAMP Jean-Louis	R	DELABBAYE Jean-Yves	CONVERT Thierry
DUPRESSOIR Hervé	P		
FLORES Jean-Louis	A/E	HAROUN Thomas	
FOCKEY William	R		DUPRESSOIR Hervé
FORMENTY Jacques	P	CARZUNEL Martine	
GAILLOT Anne-Françoise	P	LE MENN Pascal	
GHIBAUDE Jean-Pierre	PS	GUILLARD Olivier	
GOURLAN Thomas	P		

GROSSE Marie-France	A/E		
GUIGNARD Sylvain	A/E		
IKHELF Dalila	A/E		
JAFFRE Valéry	A/E		
JEGAT Joëlle	P		
JUTIER David	A/E		
LAHITTE Chantal	A/E		
LAMBERT Sylvain	P	GATINEAU Christian	
LECOURT Guy	P	BAUDESSON Hélène	
MALARDEAU Jean-Pierre	P	BERTHIER Lydie	
MARGOT JACQ Isabelle	R		CARIS Xavier
MARCHAL Evelyne	P	GENTIL Jean-Christophe	
MATILLON Véronique	P		
MAY OTT Ysabelle	P	VEIGA José	
MOUFFLET Catherine	P		
NEHLIL Ismaël	A/E		
PAQUET Frédéric	R		BAX DE KEATING Geoffroy
PASQUES Jean-Marie	P		
PETITPREZ Benoît	P		
QUERARD Serge	P	SAISY Hugues	
QUINTON Gilles	P	CHARRON Xavier	
REY Augustin	R		CAILLOL Valérie
ROLLAND Virginie	R		QUERARD Serge
ROSTAN Corinne	R	MARECHAL Michel	MARCHAL Evelyne
ROUHAUD Jean Christophe	P	FAUQUEREAU Nadine	
SALIGNAT Emmanuel	P	CHALLOY Camélia	
SCHMIDT Gilles	P		
SIRET Jean-François	R		AGUILLON Claire
STEPHANE Nathalie	P		
TROGER Jacques	P	BARDIN Dominique	
TRONEL Didier	P		
WEISDORF Henri	P		
YOUSSEF Leïla	P		
ZANNIER Jean-Pierre	P	THEVARD Nicolas	

Conseillers : 67	Présents : 40	Représentés : 11	Votants potentiels : 51	Absents/Excusés : 16
	Présents titulaires : 29			
	Présents suppléants : 1			

PT : présent titulaire – PS : présent suppléant - Rep : Représenté - 0 : ne prend pas part au vote - X : ne siège pas – A : absent - E : excusé

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral n°2016362-0001 en date du 27 décembre 2016 portant fusion de Rambouillet Territoires Communauté d'Agglomération, de la Communauté de Communes Contrée d'Ablis-Portes d'Yvelines et de la Communauté de Communes des Etangs,

Vu l'arrêté préfectoral n° 78-2019-01-29-007 en date du 29 janvier 2019 portant modification des statuts de Rambouillet Territoires,

Vu l'arrêté préfectoral n°78-2019-10-28-004 en date du 28 octobre 2019 fixant le nombre et la répartition des sièges au sein du conseil communautaire de Rambouillet Territoires à compter du renouvellement général des conseils municipaux des 15 et 22 mars 2020,

Vu le Schéma Directeur d'assainissement réalisé sur le territoire de la commune du Perray-en-Yvelines ;

Vu le projet de zonage de l'assainissement collectif et non collectif, les zones où des mesures doivent être prises pour limiter l'imperméabilisation des sols pour assurer la maîtrise du débit et de l'écoulement des eaux pluviales et de ruissellement et les zones où il est nécessaire de prévoir des installations pour assurer la collecte, le stockage éventuel et, tant que de besoin, le traitement des eaux pluviales et de ruissellement lorsque la pollution qu'elles apportent au milieu aquatique risque de nuire gravement à l'efficacité des dispositifs d'assainissement ;

Vu l'avis favorable de la commission Eau et Assainissement qui s'est réunie le 14 février 2022 ;

Considérant la nécessité d'assurer la continuité de la réhabilitation du réseau d'assainissement de la commune du Perray en Yvelines, tel qu'il est défini dans son schéma Directeur d'Assainissement ;

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE**

SOLLICITE La Déclaration d'Utilité Publique pour le zonage d'assainissement de la commune du Perray-en-Yvelines ;

AUTORISE Le Président à acter le programme de travaux de la phase IV du SDA, joint à la présente délibération ;

DONNE tout pouvoir au Président ou à son représentant pour l'application de cette délibération.

Fait à La Boissière-Ecole, le 2 mai 2023

« La présente délibération à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou affichage, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires, étant précisé que celle-ci dispose d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise qu'elle soit implicite ou explicite pourra elle-même être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de deux mois.

Conformément à l'article R 421.7 du code de justice administrative, les personnes résidants Outre-Mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr »

Description de l'aménagement	Objectif de l'aménagement	Ordre de priorité	Estimation Financière partie publique (€ HT)	dont Part Exces pluviales (€ HT)	Estimation Financière totale (€ HT)	Taux Dapt 77	Subvention Dept 77 € HT	Pts plafond AESS € HT	Taux AESS	Subvention AESS € HT	Total Subventions (€ HT)	Relevé à charge € HT	Dont Aides AESS € HT	Relevé Financier € HT
Objectif : Réhabilitation des réseaux suite à la reconnaissance des réseaux														
PR Crémaux - Ecoulement de bornements sur tous les abornés raccordés au poste d'abandon (état d'abandon 0/100%)	Optimisation du fonctionnement hydraulique - Etanchéité des réseaux	P1	15 000 €		15 000 €	0%	0 €	80	0%	0 €	0 €	15 000 €	0 €	15 000 €
PR Mare Neuve - Application d'une réine d'étanchéité	Etanchéité des réseaux	P2	15 000 €		15 000 €	0%	0 €	80	0%	0 €	0 €	15 000 €	0 €	15 000 €
PR Brouin - Mise en place d'un purger dégraisseur	Optimisation du fonctionnement du poste de reboisement	P3	1 500 €		1 500 €	0%	0 €	80	0%	0 €	0 €	1 500 €	0 €	1 500 €
PR Charne - Analyse de temps de fonctionnement et modification hydraulique	Optimisation du fonctionnement hydraulique	P4	50 000 €	50 000 €	50 000 €	0%	0 €	80	0%	0 €	0 €	50 000 €	0 €	50 000 €
Mise en place d'une rampe	Accessibilité des réseaux	P2	2 600 €		2 600 €	0%	0 €	80	0%	0 €	0 €	2 600 €	0 €	2 600 €
Mise en place d'échelles	Accessibilité des réseaux	P2	5 040 €		5 040 €	0%	0 €	80	0%	0 €	0 €	5 040 €	0 €	5 040 €
Remplacement du tampon	Etanchéité des réseaux	P1	300 €		300 €	0%	0 €	80	0%	0 €	0 €	300 €	0 €	300 €
Réhabilitation du regard (projet réseau)	Etanchéité des réseaux	P1	4 200 €		4 200 €	0%	0 €	80	0%	0 €	0 €	4 200 €	0 €	4 200 €
Objectif : Amélioration du fonctionnement hydraulique														
Reprise de réseau EU avenue de la gare	Amélioration du fonctionnement hydraulique	P0	78 000 €		78 000 €	0%	0 €			0 €	0 €	78 000 €	0 €	78 000 €
Objectif : Réduction des ECPPs - Etanchéité des réseaux														
Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement Passage RN	Réduction des ECPPs - Etanchéité des réseaux	P0	23 060 €		23 060 €	0%	0 €			0 €	0 €	23 060 €	0 €	23 060 €
Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement Rue de Paris	Réduction des ECPPs - Etanchéité des réseaux	P0	44 420 €		44 420 €	0%	0 €			0 €	0 €	44 420 €	0 €	44 420 €
Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement Rue de Parfay	Réduction des ECPPs - Etanchéité des réseaux	P0	110 100 €		110 100 €	0%	0 €			0 €	0 €	110 100 €	0 €	110 100 €
Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement Rue de Rivecourt Rue de la Touche / Rue de la Mare des Loups	Réduction des ECPPs - Etanchéité des réseaux	P0	348 330 €		348 330 €	0%	0 €			0 €	0 €	348 330 €	0 €	348 330 €
Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement Rue de l'Isleval	Réduction des ECPPs - Etanchéité des réseaux	P0	47 630 €		47 630 €	0%	0 €			0 €	0 €	47 630 €	0 €	47 630 €
Objectif : Réduction des ECPPs - Etanchéité des réseaux (ECCP non localisé précèlement en 2022)														
Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement Rue de la Touche	Réduction des ECPPs - Etanchéité des réseaux	P2	95 330 €		95 330 €	0%	0 €			0 €	0 €	95 330 €	0 €	95 330 €
Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement Rue de Parfay / Rue de l'Isleval	Réduction des ECPPs - Etanchéité des réseaux	P2	469 720 €		469 720 €	0%	0 €			0 €	0 €	469 720 €	0 €	469 720 €
Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement Rue de Parfay / Rue de la Touche	Réduction des ECPPs - Etanchéité des réseaux	P2	76 920 €		76 920 €	0%	0 €			0 €	0 €	76 920 €	0 €	76 920 €
Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement Avenue de la Gare	Réduction des ECPPs - Etanchéité des réseaux	P2	4 710 €		4 710 €	0%	0 €			0 €	0 €	4 710 €	0 €	4 710 €
Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement Rue de Parfay	Réduction des ECPPs - Etanchéité des réseaux	P2	354 060 €		354 060 €	0%	0 €			0 €	0 €	354 060 €	0 €	354 060 €
Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement Rue de l'Isleval	Réduction des ECPPs - Etanchéité des réseaux	P2	139 620 €		139 620 €	0%	0 €			0 €	0 €	139 620 €	0 €	139 620 €
Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement Rue de Charney	Réduction des ECPPs - Etanchéité des réseaux	P2	26 260 €		26 260 €	0%	0 €			0 €	0 €	26 260 €	0 €	26 260 €
Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement 44 Rue de la Touche et Chemin de la Harce	Réduction des ECPPs - Etanchéité des réseaux	P0	8 940 €		8 940 €	0%	0 €			0 €	0 €	8 940 €	0 €	8 940 €
Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement Rue du petit pas	Réduction des ECPPs - Etanchéité des réseaux	P0	33 470 €		33 470 €	0%	0 €			0 €	0 €	33 470 €	0 €	33 470 €
Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement Rue du chemin vert	Réduction des ECPPs - Etanchéité des réseaux	P0	7 740 €		7 740 €	0%	0 €			0 €	0 €	7 740 €	0 €	7 740 €
Objectif : Réduction des ECPPs - Etanchéité des réseaux (gestion performante)														
Travaux de réhabilitation périodique des réseaux d'assainissement (0,8% puis 1% de renouvellement annuel moyen)	Réduction des ECPPs - Etanchéité des réseaux	P0	1 368 000 €		1 368 000 €	0%	0 €			0 €	0 €	1 368 000 €	0 €	1 368 000 €
Objectif : Réduction des rejets d'eau usées au milieu naturel														
Mise en conformité de square des Petites (pié)	Réduction des rejets d'eau usées au milieu naturel	P0												
Objectif : Etanchéité des réseaux eaux pluviales (jonction IV)														
Travaux de réhabilitation des réseaux eaux pluviales Rue du petit pas	Etanchéité des réseaux	P0	117 740 €	117 740 €	117 740 €	0%	0 €	80	0%	0 €	0 €	117 740 €	0 €	117 740 €
Travaux de réhabilitation des réseaux eaux pluviales Rue de Parfay	Etanchéité des réseaux	P0	17 930 €	17 930 €	17 930 €	0%	0 €	80	0%	0 €	0 €	17 930 €	0 €	17 930 €
Travaux de réhabilitation des réseaux eaux pluviales Rue de Charney	Etanchéité des réseaux	P0	526 610 €	526 610 €	526 610 €	0%	0 €	80	0%	0 €	0 €	526 610 €	0 €	526 610 €
Travaux de réhabilitation des réseaux eaux pluviales Rue du chemin vert	Etanchéité des réseaux	P0	263 910 €	263 910 €	263 910 €	0%	0 €	80	0%	0 €	0 €	263 910 €	0 €	263 910 €
Objectif : Suppression des débordements par temps de pluie														
Travaux d'aménagement du passage sous voies ferrées	Suppression des débordements par temps de pluie	P0	350 000 €	350 000 €	350 000 €	0%	0 €	80	0%	0 €	0 €	350 000 €	0 €	350 000 €
Travaux de réhabilitation des réseaux eaux pluviales Allée des plâtres (jonction IV) près sans travaux d'aménagement pontage sous voies ferrées	Etanchéité des réseaux	-	15 720 €	15 720 €	15 720 €	0%	0 €	80	0%	0 €	0 €	15 720 €	0 €	15 720 €
Travaux d'aménagement bâtiment Fossil Verte	Suppression des débordements par temps de pluie	P0	0 €	0 €	0 €	0%	0 €	80	0%	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Travaux d'aménagement bâtiment CEPY	Suppression des débordements par temps de pluie	P0	237 500 €	237 500 €	237 500 €	0%	0 €	80	0%	0 €	0 €	237 500 €	0 €	237 500 €
Objectif : Réduction des eaux claires mélangées														
Etude de mise en conformité des industriels route de Saint Libert	Réduction des eaux claires mélangées	P0												
Mise en conformité des activités non domestiques	Réduction des eaux claires mélangées	P1												
Voie industrielle à nuancer - 71 unités	Réduction des eaux claires mélangées	P0	24 850 €		24 850 €	0%	0 €	80	0%	0 €	0 €	24 850 €	0 €	24 850 €
Mise en conformité des nouveaux branchements domestique	Réduction des eaux claires mélangées	P0												
Etanchéification du branchement	Réduction des eaux claires mélangées	P0	1 000 €		1 000 €	0%	0 €	80	0%	0 €	0 €	1 000 €	0 €	1 000 €
Objectif : Extension du réseau collectif - Protection du milieu récepteur														
Travaux d'extension de réseau collectif - actuellement zoné en AC - Rue de Paris	Extension du réseau collectif Protection du milieu récepteur	P0	105 600 €		105 600 €	0%	0 €	15 800 €	0%	0 €	0 €	105 600 €	0 €	105 600 €
Travaux d'extension de réseau collectif - actuellement zoné en ANC - Rue de Charney à la ferme	Extension du réseau collectif Protection du milieu récepteur	P0	138 600 €		138 600 €	0%	0 €	55 300 €	0%	0 €	0 €	138 600 €	0 €	138 600 €
Travaux d'extension de réseau collectif - actuellement zoné en ANC - Rue de Parfay	Extension du réseau collectif Protection du milieu récepteur	P0	122 100 €		122 100 €	0%	0 €	15 800 €	0%	0 €	0 €	122 100 €	0 €	122 100 €
Travaux d'extension de réseau collectif - actuellement zoné en ANC - Rue de la Touche	Extension du réseau collectif Protection du milieu récepteur	P0	46 200 €		46 200 €	0%	0 €	7 900 €	0%	0 €	0 €	46 200 €	0 €	46 200 €
TOTAL Priorité 0		P0	282 950 €	0 €	282 950 €		0 €			0 €	0 €	282 950 €	0 €	282 950 €
TOTAL Priorité 1		P1	465 460 €	50 000 €	465 460 €		0 €			0 €	0 €	465 460 €	0 €	465 460 €
TOTAL Priorité 2		P2	1 168 660 €	0 €	1 168 660 €		0 €			0 €	0 €	1 168 660 €	0 €	1 168 660 €
TOTAL Priorité 3		P3	3 348 340 €	1 913 600 €	3 348 340 €		0 €			0 €	0 €	3 348 340 €	0 €	3 348 340 €
TOTAL			5 261 410 €	1 963 600 €	5 261 410 €		0 €			0 €	0 €	5 261 410 €	0 €	5 261 410 €